



Face au silence radio de la ministre, exigeons d'elle et de ses représentant·es des réponses Toutes et tous mobilisé·es le 22 juin 2021 !

Lors du CTM du 11 mai, l'intersyndicale du Ministère du travail, de l'emploi et l'insertion s'est adressée à la ministre, qui devait le présider avant de se décommander au dernier moment, pour l'alerter unanimement et fermement sur :

1° Les schémas d'emplois en cours de notification qui placent toutes les régions en sureffectif, résultat du raboutage année après année des budgets, au point que les emplois ne sont en réalité plus financés... - alors qu'il n'y a jamais eu autant de vacances de postes - dont la réalisation conduit les DREETS à annoncer le non-remplacement des postes vacants et des départs à venir, voire le gel ou l'annulation de mutations parfois déjà actées.

2° Les conséquences gravissimes de la réforme de l'OTE :

- des dizaines de collègues des services MOE ou supports, à qui le ministère avait pourtant assuré qu'elles et ils auraient la possibilité de rester dans nos services, se retrouvent sans affectation et culpabilisé·es de générer un sureffectif et invité·es à chercher un autre emploi ;
- la multiplication des projets de « densification immobilière », conduits à la hussarde, ne respectant aucune norme en termes d'ergonomie et de conditions de travail, évitant la consultation des CHSCT ;
- la suppression des postes destinés à l'accueil des usager·es sous couvert d'intégration aux secrétariats généraux communs ;
- les nombreux dysfonctionnements au quotidien résultant de la réforme (messageries électronique, délégations impossibles, demandes des agent·es aux SGCD RH et logistique restées sans réponse, ni explication, frais de déplacements non pris en compte faute de budget, etc.) ;
- la scission entre les services régionaux et départementaux ;
- les tentatives des préfet·es d'instrumentaliser l'inspection du travail pour des opérations d'affichage étrangères à ses missions.

Le SGMAS, le DRH et le DGT ont laissé sans réponse favorable nos exigences :

- retrait immédiat des « plafonds d'emplois, l'arrêt des suppressions de postes et un plan de recrutement d'urgence et massif pour assurer notre service public de proximité ;
- respect du droit à la mobilité des collègues en ouvrant réellement les postes vacants sur le site Plate-forme de l'Emploi Public (PEP) ;
- reclassement dans leur département de toutes et tous les collègues qui ont fait le choix de rester au ministère du travail ;
- arrêt immédiat des opérations de « densification » immobilière ou de relogement dans des locaux pollués ;
- présence de services d'accueil du public dans toutes les sites ;
- création de services RH de proximité dans toutes les directions ;
- respect de l'indépendance de toutes les composantes de l'inspection du travail.

Cette année, le Rubicon est franchi : les départs ne suffiront plus à atteindre les objectifs de réduction d'effectif, au point qu'on peut se demander ce qu'il va advenir des sorties de concours et recrutements programmés. Ainsi, il a été annoncé au cours du CTM du 11 mai que **des listes de postes qualifiés de « prioritaires »** ont été dressées par les DREETS et validées par la DRH. A contrario, les postes jugés « superflus » seront retirés de la publication. En conséquence :

- **au niveau collectif**, ces postes « non essentiels », bien que figurant toujours dans les organigrammes, sont en réalité supprimés dans l'opacité la plus totale, venant aggraver les surcharges de travail existantes, voire entraînant la disparition de certaines tâches soi-disant réparties sur d'autres postes ;
- **au niveau individuel**, le droit à la mobilité est attaqué tout·es les agent·es. Cette attaque prive notamment de perspectives les victimes directes de l'OTE à qui on avait promis qu'ils et elles pourraient conserver un poste au sein du Ministère, ainsi que celles et ceux à qui un reclassement est dû en raison de restrictions médicales, de situations d'usure et de souffrance, de motifs prioritaires liés au droit à la vie familial, au handicap, etc.

Nous appelons les collègues à se réunir en assemblées générales et à exprimer massivement le refus de ce délitement de nos services et collectifs de travail et la démission en rase campagne de nos responsables qui acceptent le joug du ministre de l'intérieur et de ses préfet·es.

L'ensemble des syndicats appelle les agent·es à se rassembler massivement pour exiger de la ministre et des DREETS le maintien de tous les postes, le respect des droits à reclassement et à mutation et le traitement en urgence des dysfonctionnements des services déconcentrés